

PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN

Le MNHA prêt à restituer les objets pillés de sa collection



Écrit par Cordula Schnuer

Publié le 15.01.2023 • Édité le 15.01.2023 à 21:48



Le MNHA a entamé un processus visant à restituer à la Tanzanie les objets spoliés et offerts au Luxembourg en 1896. (Photo: MHNA/Tom Lucas)



Écoutez cet article

0:00 / 3:11 1X

L'année dernière, le Musée national d'histoire et d'art du Luxembourg avait entamé des pourparlers avec les autorités tanzaniennes en vue de leur restituer des objets pillés de sa collection. D'autres pièces seront

exposer sur une plateforme en ligne afin de faciliter les demandes de restitution.

Le Musée national d'histoire et d'art (MNHA) a accueilli en 2022 une exposition sur le passé colonial du Luxembourg. Elle comprenait des objets offerts au pays par le cartographe allemand Albert Spring en 1896. Ce dernier avait pillé un certain nombre d'artéfacts en Afrique orientale allemande, l'actuelle Tanzanie.

«Le MNHA a écrit au musée national de Dar es Salam le 6 janvier 2022 pour l'informer de l'existence de cette collection», a déclaré Régis Moes, commissaire de l'exposition. «Le directeur, jusqu'à présent, s'est contenté de nous dire que ses services allaient étudier la question et revenir vers nous. Nous attendons toujours une réponse.»

Les musées occidentaux font l'objet d'une pression croissante pour restituer les œuvres d'art à leur pays d'origine, en particulier lorsque celles-ci ont été pillées, volées ou acquises par d'autres moyens douteux pendant la colonisation de l'Afrique et de l'Asie.

À la fin de l'année dernière, l'Allemagne a rendu au Nigeria 21 bronzes du Bénin. Le musée Horniman de Londres a lui rendu six objets et l'université de Cambridge s'est engagée à rendre plus de 100 bronzes. Mais d'autres institutions, telles que le British Museum, ont résisté aux appels à la restitution.

«Le Luxembourg ne possède pas d'objets de valeur comparable dans ses collections publiques, que ce soit en termes de noblesse des matériaux, de valeur artistique ou de signification symbolique», a déclaré Régis Moes. La collection d'objets africains du MNHA se compose essentiellement d'armes, d'ivoire sculpté, de quelques meubles, de bijoux et de masques. La plupart ont été acquis après 1945 et donnés ou vendus au musée.

Plateforme en ligne

«Nos recherches ont montré que nous ne pouvons pas déclarer d'autres objets comme étant des biens pillés sur la base des sources auxquelles nous avons actuellement accès et des informations que nous avons pu trouver», a déclaré le

commissaire. Il pense que la majorité d'entre eux ont été achetés en tant qu'objets plus ou moins produits en série et destinés au marché européen.

Leur provenance ne pouvant pas toujours être établie, le MNHA prévoit de rendre tous ces objets visibles via une plateforme en ligne, «afin que tout le monde puisse voir ces objets et éventuellement faire une demande de restitution.» Le gouvernement soutient la restitution des artefacts, même si pour le Luxembourg, l'enjeu est comparativement faible.

Côté français, le président Emmanuel Macron avait déclaré en 2017 qu'il souhaitait que les conditions pour restituer le patrimoine culturel africain au continent soient remplies dans les cinq prochaines années. Un rapport de 2018 avait en effet recommandé le retour des objets pris par la force ou présumés avoir été acquis dans des conditions déloyales. Mais peu de progrès ont été réalisés jusqu'à présent, avec seulement 28 objets rendus au Sénégal, au Bénin et à Madagascar, dont un objet prêté. Au total, les musées français détiennent quelque 90.000 œuvres africaines.